



Association 8 vies pour la planète  
15 chemin Embarben 13250 St Chamas



Saint-Chamas 15 septembre 2022

**DDTM13**

Service Mer, Eau et Environnement Mme Coudrillier,  
16, rue Antoine Zattara  
13332 MARSEILLE Cedex 03

**Objet :** Demande d'autorisation de transplantation de zostères marines et de cymodocées dans l'étang de Berre pour l'année 2023 (projet ZoRRO#3)

**Dossier suivi par :** Pascal Bazile ( 06 63 65 28 72 [pascal.bazile@sfr.fr](mailto:pascal.bazile@sfr.fr))

**Demande envoyée par mail**

Madame Coudrillier,

Nous vous prions de trouver ci-joint un projet de transplantation de zostères marines vers l'étang de Berre, accompagné d'une demande officielle de prélèvement et de transport d'espèces naturelles protégées (CERFA 11633 02).

Le présent projet est clairement la suite de nos campagnes de 2021 et de 2022 (ZoRRO#1 et #2)

Le concept reste le même, celui d'un chantier participatif, basé sur le bénévolat. Les campagnes 2021 nous ont convaincu d'un réservoir de bénévoles suffisant, même si on leur demande de ramasser en nageant.

Le budget prévisionnel est cette fois non nul (pas encore chiffré car cela dépend beaucoup du local à trouver) car la nouveauté pour 2023 est **de construire une unité de maturation des graines**. C'est la raison pour laquelle nous vous envoyons si tôt notre demande de dérogation, car, en cas d'accord de votre part sur notre projet, il nous faut un minimum de temps pour trouver le lieu, trouver l'argent et enfin construire et tester.

ZoRRO#1 a eu un succès nul pour les graines et raisonnable pour les boutures. Nous ne saurons qu'au printemps prochain le taux de réussite de ZoRRO#2, mais nous sommes suffisamment convaincu de la nécessité de l'unité de maturation des graines (sans parler de la communication et l'éducation des enfants).

Notre demande de dérogation est comporte cette fois 2 documents

- la description générale de ZoRRO#3, sans détails sur l'unité de maturation
- un document spécifique centré sur l'unité de maturation des graines projetée

En espérant que la DDTM13 autorise notre projet, nous vous assurons, Mme Coudrillier, de nos meilleurs sentiments.

Pascal Bazile,  
Chargé du projet

**Copie :** M Khelfa, maire de Saint-Chamas et président du GIPREB (par mail)